

naivement indulgente, nous n'avons pas besoin de dire qu'il nous fit une guerre implacable mais courtoise, aussitôt que l'injuste condamnation épiscopale nous eut fait sortir de nos gonds.

Il n'économisa ni démarches ni influence pour nous induire à une modération dont nous savions d'avance toute l'inefficacité.

Il n'y a pas de moyen terme avec la cléricalité, qui n'oublie rien et ne veut rien apprendre.

Le clergé de notre pays a de tout temps considéré le Canada, comme pays conquis, — c'est lui qui l'a fait, prétend-il.

Le clergé étranger nous a pris comme dernier refuge, comme radeau de la Méduse dans l'océan du libéralisme envahissant. Irlandais, Français, Italiens, Allemands, Espagnols, Syriens même, tous les enfroqués de l'univers nous considèrent comme la dernière planche de salut où leur pied puisse se poser.

Mort, donc, à celui qui osera leur disputer le terrain !

Tous ceux, disent-ils, qui ne sont pas avec nous sont contre nous ; inutile de faire rien comprendre au chien qui porte au cou le diner de son maître.

Vous le voyez, M. David. Vos formules polies, vos vérités couvertes d'une double cuirasse d'exactitude et d'histoire sont-elles plus respectées que nos chaudes tirades qui s'inspirent purement de l'esprit nouveau et de l'instinct libéral ?

Non, vous êtes plus maltraité, plus détesté, plus bafoué même que jamais nous ne le fûmes pour avoir exprimé dix fois ce que vous voulez dire.

Avec notre clergé, c'est l'esclavage ou la guerre.

Pas de milieu.

M. David a voulu rester soumis, mais parler ; on lui a déclaré la guerre.

Pour nous, nous avons préféré prendre les devants.

Nous sommes en guerre avec les esclavagistes, avec les éteignoirs et avec les pillards du peuple.

Nous ne mettons pas pour leur parler les gants de M. David.

Mais ils nous respectent davantage.

C'est une leçon salutaire, quoique bien triste !

PIERRE LEROUGE.

PAUVRE PROVINCE

Plus les défenseurs du système actuel d'éducation dans notre province veulent discuter et se défendre, plus ils s'enfoncent.

La *Semaine Religieuse* de Québec et la *Presse* de Montréal ont fait remarquer que notre population se composait en grande partie de colons, et qu'on ne peut demander à de nouveaux colons de présenter les mêmes moyennes éducationnelles que des familles installées sur les lieux depuis plusieurs générations.

Mais, ici encore, il est facile de voir que les excuses sont spécieuses.

En effet, si nous voulons citer un comté qui réunit les deux types de population, population sédentaire et population colonisatrice, nous n'arrivons pas à un meilleur résultat.

Prenons le comté de Terrebonne qui est un des vieux comtés de la province patrie des Chapleau, des Masson et des Morin, mais dont une partie, le Nord, a été nouvellement colonisée ; nous y trouvons les deux éléments : il doit donc fournir une moyenne acceptable comme point de comparaison pour l'éducation dans notre province.

Qu'est-ce que nous y voyons ?